

Fondation pour l'accueil de jour des enfants de Lavaux

Accueil surveillé pour les élèves de 7P-8P

PRE-INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Merci de remplir une fiche par enfant SVP

ENFANT				
Nom	Prénom			
Né/Née le	Sexe M □ F □			
Allergies	(prises en compte avec certificat médical et le prix du repas peut être différent)			
Classe fréquentée dès la rentrée 2021	7P □ 8P □			
Souhaite fréquenter le petit chœur organisé par l'école pendant une pause de midi	OUI 🗖	NON 🗖		
ACCUEIL SOUHAITE	cocher les jours d'accueil souhaités			
Midi avec pique-nique fourni par les parents	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<u>OU</u>				
Midi avec repas inclus	lundi	mardi	jeudi	vendredi
 Après-midi avec ou sans devoirs surveillés (15h30-18h30) 	lundi	mardi	jeudi □	vendredi
<u>PARENTS</u>				
Parent 1 (! <u>adresse de facturation</u> !)	Parent 2			
Nom	Nom			
Prénom	Prénom			
Adresse	Adresse			
NPA/Lieu	NPA/Lieu			
Profession	Profession			
Employeur	Employeur			
Taux d'activité	Taux d'activité			
Etat civil	Etat civil			
Tél. professionnel	Tél. professionnel			
Tél. portable	Tél. portable			
Assurance responsabilité civile				
Email pour recevoir les factures (obligatoire) :	Email			

INFORMATIONS IMPORTANTES

- L'accueil est autorisé et subventionné par la Commune de Bourg-en-Lavaux et la FAJE.
- L'accueil est organisé par la Fondation Piccolino à la Rue du Temple 17 à Cully.
- Les tarifs figurent sur le calculateur sur notre site internet www.accueil-lavaux.ch
- En cas d'insuffisance de places, les critères de priorité sont les suivants :
 - a) les familles monoparentales lorsque le parent répondant excerce une activité professionnelle
 - b) le pourcentage de travail des parents en charge de l'enfant
 - c) la chronologie de la demande (date de réception du formulaire d'inscription)
- Le rabais fratrie est pris en compte pour toutes les structures du réseau
- Le contrat est valable pour les 38 semaines de l'année scolaire 2021-2022. L'enfant doit être réinscrit pour l'année suivante.
- Le contrat est résiliable pour la fin d'un trimestre, avec un préavis d'un mois.
- Les factures sont envoyées par mail, payables en dix mensualités et par avance.
- Le règlement fait partie intégrante du contrat. Des règles de vie seront également signées par les enfants et les parents
- Toute absence de votre enfant doit être impérativement signalée.
- Des dépannages sont possibles sur demande 24heures à l'avance et selon l'occupation du jour.

Lieu et date	Le/les responsable/s légal/légaux			

Ce bulletin est à renvoyer à : info@accueil-lavaux.ch
ou par courrier à la Fondation Piccolino, rte de Grandvaux 12, 1096 Cully

